

# Odieuse attaque de Stéphane Ravier, élu du R.N. contre Lydia Frentzel

Notre camarade Lydia Frentzel, élue au Comité technique du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône sur les listes de la CGT, et par ailleurs Conseillère municipale EELV à la mairie de Marseille, a été victime d'une agression sexiste d'une rare violence par l'élu du Rassemblement National Stéphane Ravier lors du dernier Conseil municipal de Marseille le 4 février.

Alors que cette élue lançait au sénateur : "On se verra dans les 13-14 et je viendrai aider les équipes..." ce dernier a répondu par une odieuse déclaration : "au même hôtel, le même jour, à la même heure !" laissant entendre que les femmes élues étaient des prostituées.

Le simple "rappel à l'ordre" d'un maire, Jean-Claude Gaudin, totalement discrédité et finissant son mandat dans de pitoyables conditions – après d'ailleurs une remarque complètement inappropriée de sa part – ne suffira pas à faire oublier cet événement d'une gravité exceptionnelle.

Madame Frentzel a donc décidé de porter plainte le même jour.

La CGT – qui a proposé récemment une loi cadre contre les violences faites aux femmes, qu'elles soient physiques ou morales – rappelle que les auteurs de propos sexistes tombent sous le coup de la loi en faisant l'objet de poursuites judiciaires, de condamnations pécuniaires et de peines de prison.

Stéphane Ravier, membre du parti d'extrême-droite le Rassemblement National, vient de démontrer une nouvelle fois par ses propos abjects, la réalité de la violence de ce parti contre les femmes, contre les élues, contre les syndicats, contre la démocratie.

La CGT du Conseil Départemental apporte son total soutien à Lydia Frentzel et à son combat pour la dignité humaine.

*Marseille, le 7 février 2019.*